

Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief **RESEARCH BRIEF** Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief  
Research Brief Research Brief Research Brief Research Brief

**DES RESSOURCES NATURELLES À L'ÉMER-  
GENCE DE LA VIOLENCE : ESSAI DE MODÉLI-  
SATION THÉORIQUE**

DAMIEN DELTENRE

# 1 / OCTOBRE 2012

La série 'Research Brief' est une publication du programme Géopolitique et Politique Etrangère, du Centre d'Etudes des Crises et des Conflits Internationaux (CECRI - UCL), en collaboration avec les Chaires InBev Baillet-Latour «Union européenne - Chine» et «Union européenne - Russie».

## ***Introduction***

L'objectif de cette note est de formaliser la relation entre les caractéristiques des ressources naturelles dont dispose un pays, la manière avec laquelle celles-ci sont gérées par l'Etat et le risque d'apparition d'un conflit armé. Le but de cette analyse est de disposer d'un cadre théorique capable de décrire au mieux les situations sécuritaires au Mali et au Niger principalement. Pour cette raison, les exemples choisis toucheront plus particulièrement à ces deux pays ainsi qu'à l'Afrique saharienne dans son ensemble.

Cette note se divise en quatre sections. La première expose une typologie des ressources pertinente pour l'étude des conflits armés qui impliquent le contrôle de ressources naturelles. La seconde définit et analyse les différentes opportunités de développement apportées par la gestion des ressources naturelles (GRN) à l'Etat. La troisième reprend les mécanismes qui aboutissent à la lutte armée. Enfin, la dernière section synthétise les trois premières dans le but d'offrir un modèle structuré permettant de faire le lien entre les ressources d'un pays, la GRN et le développement de conflits armés.

## ***Typologie des ressources***

Il existe un grand nombre de manières de classer les ressources naturelles. Elles peuvent être regroupées en fonction de leur milieu d'extraction (sol, sous-sol, mer), de leur forme physique (solide, liquide, gaz), selon leur rentabilité économique (ressources vivrières, ressources commerciales, ressources à haute valeur ajoutée) ou bien en fonction de leur nature (minérale, végétale, animale). Le point commun de ces classifications est qu'elles ne sont pertinentes que dans les limites du cadre d'analyse pour lequel elles ont été conçues. Ainsi, une analyse centrée sur la géopolitique des ressources énergétiques a intérêt à choisir une classification basée sur la forme physique des matières premières : le pétrole est un liquide, l'uranium est solide et le gaz est... gazeux. Dès lors, alors que le pétrole et l'uranium peuvent être transportés par navires, le gaz naturel doit dans la plupart des cas être acheminé vers les consommateurs au moyen d'un réseau de gazoducs. Les canaux transocéaniques, les détroits et la piraterie peuvent influencer les premiers, la situation politique et sécuritaire des pays de transit influence le dernier. Par contre, une analyse du même sujet basée sur une classification des ressources en fonction du milieu d'extraction montrerait rapidement ses limites. Peu importe au final que le gaz soit extrait du fond de la mer Caspienne ou de la toundra sibérienne, dans les deux cas il ne parvient en Europe qu'en passant par l'Ukraine et le Belarus et c'est là que les questions politiques apparaissent.

L'étude des conflits de ressources en Afrique saharienne demande donc une typologie des ressources qui permette au mieux d'analyser leur situation particulière. Bien qu'elle ne soit pas la seule en circulation, la typologie des ressources développée par Philippe Le Billon (2001) sur base des travaux de Richard

Auty (2001) a le mérite d'être facile à mettre en œuvre et de bien répondre à l'analyse des conflits armés internes.

Cette typologie se déploie sur base de deux variables : la concentration des ressources et leur localisation géographique. La concentration varie selon deux modalités. Une ressource naturelle peut être soit ponctuelle, soit diffuse (Le Billon, 2001 : 570). Le premier cas regroupe les ressources qui ne se rencontrent que sur des surfaces restreintes et qui sont par conséquent difficiles à relocaliser. Dans l'autre cas, les ressources sont présentes sur de vastes zones de façon quasi-continue. Les ressources minières sont emblématiques des ressources ponctuelles, puisque même si le gisement peut être vaste, les concessions et les puits de mines sont toujours limités dans l'espace et peuvent être assimilés à un point sur une carte. A l'inverse, les terres agricoles ou les forêts sont des ressources diffuses. Il faut noter que les deux catégories ne sont pas parfaitement hermétiques. Par exemple, l'exploitation informelle du coltan dans l'Est du Congo s'étend sur de vastes zones et se relocalise en permanence en fonction des conditions politiques (Global Witness 2009 : 24). Il s'agit donc là d'une ressource minière diffuse. A l'inverse, Le Billon considère les grandes plantations comme des ressources ponctuelles, puisqu'elles sont souvent centralisées et lourdement mécanisées.

La concentration des ressources a aussi une influence sur la capacité des acteurs locaux à les exploiter pour en retirer de la richesse. Alors que les ressources diffuses peuvent en général être exploitées par n'importe qui avec des moyens rudimentaires, les ressources ponctuelles demandent la plupart du temps une technologie et du capital que ne possèdent pas les populations locales. L'exploitation d'une nappe de pétrole ou d'un gisement d'uranium n'est possible que moyennant la maîtrise technologique des opérations d'extraction et la disponibilité des fonds pour la construction des derricks ou de l'usine de traitement du minerai d'uranium. En contrepartie, l'exploitation des ressources ponctuelles demande bien souvent assez peu de main-d'œuvre à la différence des ressources diffuses .

La localisation des ressources se décline elle-aussi selon deux modalités. Elles peuvent être proches ou distantes du centre du pouvoir. Cette variable prend comme postulat implicite que l'autorité du pouvoir central est une fonction décroissante de la distance au centre du pouvoir (la capitale de l'Etat) (Le Billon 2001 : 570). En d'autres termes, l'autorité du gouvernement s'exerce de manière centripète sur son territoire. Cette autorité est maximale au niveau de la capitale et devient de plus en plus faible à mesure que l'on s'éloigne de celle-ci. Il s'agit d'une vision centre-périphérie du pouvoir étatique qui sert souvent de base à l'étude géographique des guerres civiles (Buhaug & Gates 2002 ; Buhaug 2010). Ce type de conceptualisation tire ses origines jusque dans les travaux de Kenneth Boulding (1962) sur la projection de puissance dans la cadre des conflits internationaux et sur le gradient de perte de puissance qu'il a développé : plus une armée opère loin de sa base, moins elle est puissante (coût logistique, éti-

rement des lignes de communication, etc.). A l'échelle d'un pays, cette variable traduit dès lors la capacité du gouvernement à exercer son autorité sur la ressource et par conséquent à pouvoir retirer les bénéfices de son exploitation. Ainsi, peu importe pour l'autorité centrale que le territoire de son Etat regorge de richesses naturelles si celles-ci sont localisées dans une région qui échappe à son contrôle. A l'inverse, les groupes rebelles ne pourront bénéficier de l'exploitation des ressources que si l'Etat est suffisamment faible pour pouvoir être mis hors-jeu dans la région. A la géographie des ressources de l'Etat central répond donc celle, réciproque, des ressources accessibles aux mouvements rebelles ou criminels.

Ces deux variables combinées offrent une typologie des ressources qui se déclinent selon quatre modalités (Figure 1). Il est important de garder à l'esprit que les ressources ponctuelles ne répondent pas de la même manière à la distance à la capitale que les ressources diffuses. Puisqu'elles sont, par définition, limitées dans l'espace, les ressources ponctuelles sont plus faciles à contrôler et à protéger par l'Etat. A l'inverse, le pouvoir central peut rencontrer des difficultés à imposer son autorité sur l'exploitation d'une forêt, même si celle-ci est proche de la capitale. De plus, l'exploitation des ressources ponctuelles est gourmande en capital et peut demander un personnel hautement qualifié. Dès lors, même si ces ressources sont localisées loin du centre du pouvoir, des rebelles éventuels pourraient en prendre le contrôle sans toutefois être capables de retirer des bénéfices de ces ressources. Dans ce cas, ils ne peuvent exploiter celles-ci que de manière indirecte, par l'extorsion des sociétés exploitantes, l'établissement de barrages routiers, ou bien ils peuvent détruire les installations pour priver le gouvernement de ces revenus et ainsi l'affaiblir (Global Witness 2009 : 41).

	Distance		
Concentration		Proche	Distante
Ponctuelle			
Diffuse			

Figure 1 - Typologie des ressources d'Auty et Le Billon

## La gestion des ressources naturelles (GRN)

La GRN peut être définie comme le processus par lequel l'exploitation des ressources naturelles est mise en œuvre, structurée et encadrée dans le but de produire de la richesse économique, du bien-être social et de l'organisation politique. Une ressource naturelle est une richesse potentielle. Pour que celle-ci soit actualisée, il faut transformer les matériaux bruts en matières valorisables. Dans certains cas, il suffit de l'extraire du sol (la plupart des minerais) alors que dans d'autres il est nécessaire de bâtir des infrastructures vastes et complexes (barrages hydroélectriques). Dans tous les cas, cette actualisation se fera selon une stratégie économique précise, au moyen d'outils institutionnels et procéduraux

et sera surveillée et organisée par des règlements. La qualité et l'efficacité de ces éléments permettra ou non de maximiser les bénéfices économiques, sociaux et politiques de l'exploitation des ressources. Dans l'étude du potentiel conflictogène des ressources naturelles, la GRN est cruciale car c'est elle qui établit le lien entre la nature et la présence de ces ressources et le risque de voir se développer des conflits liés aux ressources. Ces derniers apparaissent en effet quand une GRN est sous-optimale.

Au moins quatre critères principaux permettent de juger de la qualité de la GRN d'un pays (Figure 2). Une GRN optimale doit être établie sur le long terme. Par conséquent, elle doit pouvoir assurer le renouvellement de la ressource. Dans le cas de ressources intrinsèquement non-renouvelables comme les minerais ou les hydrocarbures, la GRN sera durable si elle convertit les bénéfices tirés de ces ressources en bénéfices structurels capables de produire des effets sur le long terme. En second lieu, un Etat aura une GRN efficiente si elle maximise la rente destinée à l'économie nationale. En d'autres termes, un pays doit exploiter ses ressources naturelles en les valorisant au maximum. Cette valeur correspond à un compromis entre les besoins de l'Etat, le prix que les marchés et les exploitants sont prêts à payer pour acquérir ces matières premières et le coût social ou environnemental qu'entraîne l'exploitation de ces ressources pour le pays. A titre d'exemple, l'extraction des terres rares en Chine ne fait pas l'objet d'une GRN efficiente car les prix demandés par l'Empire du Milieu sont plus bas que ce que sont prêts à payer les consommateurs et parce que l'exploitation du gisement de Bayan Obo notamment entraîne une destruction à grande échelle de l'environnement dans toute la région de Baotou et dans le Fleuve Jaune, source d'eau pour plus de 150 millions de personnes (Hurst 2010 : 17). Maximiser la rente pour l'Etat ne signifie toutefois pas la fixation d'un prix inabordable pour l'extraction des ressources. Si le montant demandé par le gouvernement est tel que seules quelques sociétés acceptent de réaliser l'extraction, alors les bénéfices seront finalement faibles pour tout le monde. Le pays qui détient les ressources doit donc atteindre l'équilibre entre son désir d'amasser des revenus importants et celui des extracteurs de minimiser leur coût de production. Troisièmement, une GRN sera de qualité si elle limite la dépendance de l'Etat envers une ressource. Il est assez clair qu'une économie basée entièrement sur le pétrole, par exemple, est dangereusement exposée en cas de baisse des cours de l'or noir. Par ailleurs, un pays qui repose sur une économie fortement asymétrique peut être victime du syndrome hollandais. Dans cette situation, un Etat dont l'économie repose sur l'exportation de matières premières peut connaître une appréciation du cours de sa monnaie en raison d'une hausse de ses exportations ou d'une augmentation de la valeur des ressources exportées. Cette hausse des taux de change peut avoir un impact négatif sur les autres secteurs de l'économie déjà fragilisés par le fait que l'essentiel des efforts de l'Etat sont tournés vers la production de matières premières (Le Billon 2001 : 566). Une GRN efficiente tendra donc à multiplier les ressources exploitées ou bien, quand cela n'est pas possible, à utiliser la rente

tirée de cette exploitation dans la consolidation des autres facettes de l'économie nationale. Selon cette dimension, la GRN des Emirats Arabes Unis peut être qualifiée d'efficace dans la mesure où elle utilise la rente du pétrole, pratiquement la seule ressource naturelle du pays, pour mettre en place une économie foncière, touristique et portuaire. La dernière caractéristique d'une GRN optimale est sa capacité à utiliser la rente tirée des ressources naturelles pour maximiser la satisfaction du centre et de la périphérie. Ainsi, bien que le Nigéria soit le plus grand exportateur de pétrole africain, les revenus tirés de l'exploitation de cette ressource ne bénéficient qu'à un cercle restreint ce qui maintient la majorité de la population dans la pauvreté. Le déséquilibre est encore plus clair dans le cas des populations du delta du Niger qui doivent supporter le coût environnemental de l'exploitation pétrolière sans véritable contrepartie. Sur base du postulat selon lequel un Etat tend naturellement à redistribuer ses revenus de manière centrifuge (le centre d'abord, la périphérie ensuite), une GRN sera efficace si elle permet de minimiser les asymétries centre-périphérie et l'écart entre les attentes des populations et les réalisations de l'Etat, en particulier dans les cas où les ressources sont extraites dans les régions périphériques du pays. A cette question de l'asymétrie horizontale, il faut encore ajouter une dimension verticale. Si le gouvernement adopte un comportement strictement rentier, les bénéfices de l'exploitation des ressources ne dépasseront pas le cercle restreint de l'entourage des dirigeants. La GRN doit donc aussi assurer la satisfaction de la périphérie au point de vue vertical.

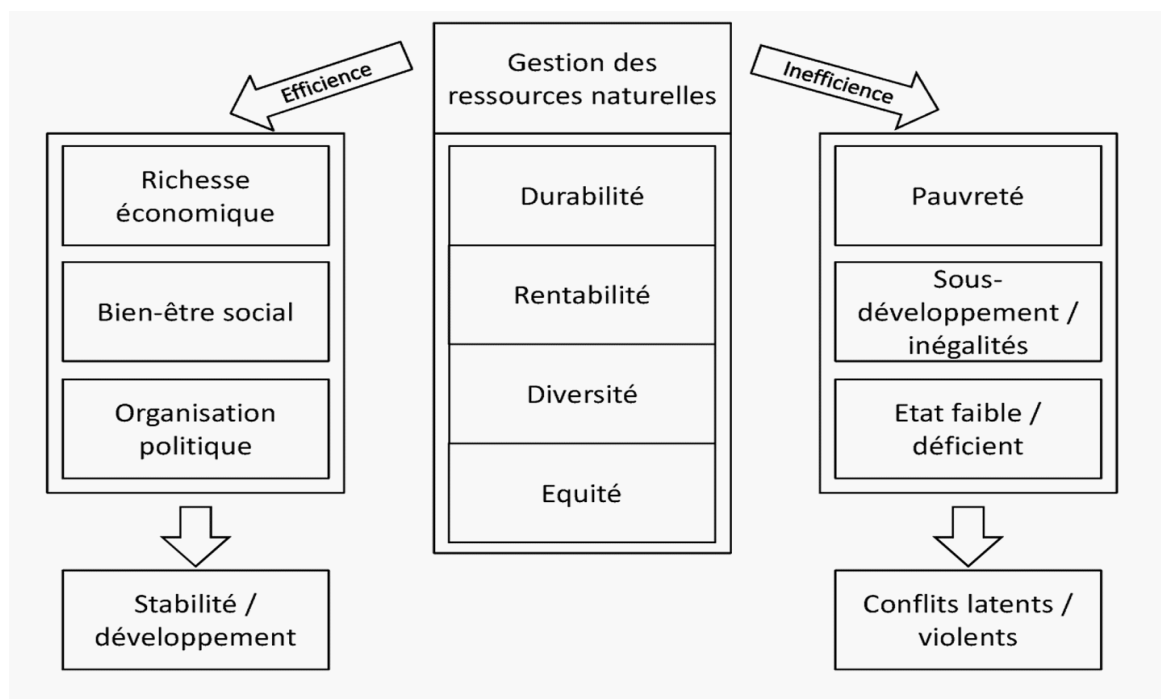


Figure 2 - Caractéristiques d'une GRN de qualité

Ces quatre éléments permettent déjà de tracer les contours de ce que devrait être la GRN idéale. Au final ils concourent tous à une transformation efficace



des ressources naturelles en richesse économique, bien-être social et organisation politique. En effet, l'exploitation d'une ressource naturelle doit obligatoirement rapporter de l'argent à l'Etat de manière directe (royalties, taxes) ou indirecte (activité économique). Elle doit aussi être génératrice de bien-être social sous forme d'une croissance du revenu individuel, d'une augmentation de l'indice de développement humain (l'argent de la rente étant réinvesti dans l'éducation et les soins de santé) et d'une préservation de l'environnement naturel. Enfin, une GRN de qualité tend à produire des institutions (cadastre, ministère de l'environnement, ministère de l'économie, instituts géologiques, ministère de l'agriculture, etc.) et des règlements (code d'aménagement du territoire, code minier, règles environnementales, contrats de travail, droit du travail, etc.). Par ailleurs, les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles permettent une modernisation de l'administration, un meilleur salaire des agents et donc une baisse de la corruption, avec au final un renforcement des institutions centrale et de la bureaucratie. Une GRN de qualité est donc génératrice d'état de droit et de stabilité politique.

### ***Les conflits de ressources***

La littérature consacrée à l'étude des guerres civiles identifie généralement deux mécanismes qui permettent de relier la présence de ressources naturelles à l'apparition d'un conflit armé. Ceux-ci constituent la pierre angulaire des travaux de Paul Collier qui les a popularisé lorsqu'il travaillait au sein de la Banque mondiale, ce qui explique qu'il s'agit d'une explication économétrique des guerres civiles (Collier & Hoeffler 2000 ; 2002 ; 2004 ; 2005) Le premier concept est celui de greed, qui peut être traduit par appât des ressources ou prédation. Dans ce scénario, un acteur décide d'entreprendre la lutte armée dans le but de s'accaparer des ressources que le pouvoir central contrôle faiblement. Ces rebelles peuvent formuler des revendications territoriales, mais leur objectif primaire demeure le contrôle de la rente procurée par les ressources naturelles qui sont à leur portée. Ce mécanisme se rencontre généralement dans le cas du warlordism où une organisation pseudo-politique entreprend de prendre le contrôle d'un territoire dans le but d'y exercer des activités criminelles ou d'en accaparer les ressources pour son seul profit. La logique de prédation concerne généralement des ressources facilement exploitables par des groupes quasi-criminels (Le Billon 2008 : 346). Celles-ci doivent être relativement peu protégées par le pouvoir central. Par conséquent, elles sont idéalement lointaines et diffuses (pour faciliter la relocalisation). Les exemples concernent notamment l'exploitation du coltan dans l'Est du Congo où les mines, semblables à des camps de travail, se déplacent en permanence et échappent totalement au contrôle du gouvernement (Global Witness 2009).

Le second mécanisme est celui de grievance ou grief. Dans ce scénario, la rébellion armée est motivée avant tout par des facteurs politiques, lesquels tirent leur origine de l'exploitation des ressources locales. Cette situation est



le plus souvent liée à une forte asymétrie centre-périphérie au sein d'un pays. Bien que les ressources soient exploitées dans la périphérie, la rente ne bénéficie pas aux populations sur le territoire desquelles elles sont extraites. Par ailleurs, l'exploitation de ressources n'entrant traditionnellement pas dans l'activité des locaux peut encore exacerber le mécontentement des riverains en déstructurant leur propre économie (Fearon 2004 : 277). Les rébellions par griefs sont donc basées sur une revendication politique selon laquelle les ressources extraites d'un territoire doivent d'abord profiter à celui-ci. Dans ces situations, le but des rebelles n'est pas forcément de contrôler l'exploitation des ressources, mais plutôt de bénéficier au maximum de la rente qu'elles produisent ou bien de faire cesser leur exploitation dans le cas où elle détruit l'activité traditionnelle de la région. Il s'agit d'un type de conflit armé assez fréquent : pétrole dans le delta du Niger, gaz naturel sur l'île d'Aceh en Indonésie (Aspinall 2007) ou encore exploitation forestière en Amazonie.

Alors que dans les conflits de prédation l'objectif des acteurs est d'affaiblir le pouvoir central dans le but de réaliser un profit, les conflits par grief visent à affaiblir l'Etat pour contrôler politiquement le territoire sur lequel sont situées les ressources. Dans les deux cas, ces dernières constituent une motivation pour le passage à l'action armée qui dépend de la capacité des rebelles à soutenir la confrontation avec le gouvernement. Plus l'Etat est faible et les ressources distantes, plus la probabilité est grande qu'une confrontation armée avec le pouvoir central tourne à l'avantage des rebelles. Par ailleurs, si les groupes armés motivés par la prédation peuvent être rapprochés à des criminels et ceux motivés par le grief à des insurgés, il apparaît clairement que dans de nombreuses situations ces deux types d'acteurs sont liés assez fortement et la frontière entre les deux groupes n'est d'ailleurs pas étanche. Ainsi, l'activité d'un groupe rebelle séparatiste a pour conséquence de faire échapper un territoire au contrôle du pouvoir central. Ceci permet l'implantation d'organisations criminelles qui ont tout intérêt à contribuer au financement de la rébellion dans le but de maintenir l'existence de ces zones de non-droit. Il existe donc une relation de complémentarité entre les deux formes de conflit armé, ce qui peut expliquer la prolifération d'organisations criminelles dans les différentes régions séparatistes de par le monde. Ainsi, la Transnistrie, région séparatiste de la Moldavie, est une plaque tournante européenne pour divers trafics (Xymena & Tallis 2009) alors que l'Etat Wa, en Birmanie, est connu comme un des centres mondiaux de production d'opium (Sheng 2006).

## ***Modèle général***

Les caractéristiques des ressources naturelles et leur gestion par l'Etat sur le territoire duquel elles se trouvent sont les deux éléments qui permettent ou non l'apparition de la violence politique dans un pays au moyen des mécanismes de grief ou de prédation. Une GRN idéale doit remplir les quatre conditions nécessaires à un développement équilibré et cela en tenant compte des spécificités

propres aux quatre types de ressources naturelles. Dans les cas où la GRN échoue à répondre à ces caractéristiques, se situant donc dans la partie de droite de la Figure 2, des mécanismes menant à la violence peuvent se mettre en action selon les deux modalités évoquées plus haut.

La Figure 3 illustre les liens entre les trois éléments présentés précédemment dans le cas très précis de l'exploitation de ressources minières, par exemple de l'uranium au Niger. Dans ce pays, les gisements uranifères sont localisés dans la moitié nord-est du pays. A l'échelle du Niger, il s'agit d'une zone périphérique puisque la majorité de la population est localisée dans l'hinterland de Niamey, où l'agriculture sédentaire domine, tandis que la région d'Agadez - Arlit est peu peuplée et le climat désertique contraint les populations au pastoralisme semi-nomade. Par ailleurs, bien qu'une assez vaste zone soit pour le moment soumise aux activités d'exploration minière, seuls deux puits sont actifs à Arlit, tandis que deux mines sont en cours de démarrage à Imouraren et Tegguida. Les ressources en uranium du Niger peuvent dès lors être considérées comme ponctuelles et distantes selon la typologie présentée plus haut. En raison de cela, l'exploitation de l'uranium nigérien demande à la fois de très lourds investissements et une main d'œuvre limitée. A titre d'exemple, la construction de la nouvelle mine d'uranium d'Imouraren, située au sud des mines d'Arilit et devant entrer en production dans le courant de 2013, a coûté 650 milliards de francs CFA et devrait générer 1.100 emplois directs et 700 à 800 emplois indirects (Grégoire 2011 : 215). Des investissements d'une telle ampleur sont inaccessibles à un Etat aussi démuni que le Niger.

Dès le début de l'exploitation de l'uranium au Niger, la GRN adoptée est marquée par un très faible captage de la rente par l'Etat nigérien. En effet, la Société des Mines de l'Air (SOMAIR) est partagée entre le groupe français Areva et l'Office national des ressources minières du Niger (ONAREM) à concurrence de 63,5% et 36,5% respectivement. Dans le cas de la Compagnie des mines d'Akouta (COMINAK), la seconde mine d'Arilit ouverte en 1978, le partage s'effectue entre Areva (34%), l'ONAREM (31%), des investisseurs japonais (25%) et espagnols (10%) (Grégoire 2011 : 209-211). Dès le début, le Niger se montre incapable de maximiser les rentes issues de l'exploitation de l'uranium, comme en témoigne le fait que par la suite Areva a accepté de plus que doubler le prix de l'uranate payé au Niger (Grégoire 2011 : 219). Au maigre profit réalisé par le pays en regard des bénéfices possibles s'ajoute une très faible diversification des ressources nationales. Jusqu'à la sécheresse de 1972, l'arachide et le bétail représentaient plus de 65,5% des exportations du pays. Par la suite, l'agriculture est redevenue essentiellement vivrière et a laissé l'uranium assurer 80% des exportations et 50% du budget de l'Etat en 1982. Une telle dépendance a eu pour conséquence que le pays a été lourdement touché par les fluctuations du cours de l'uranium, notamment à la fin des chocs pétroliers et lors de la vente des excédents des pays de l'ex-bloc communiste à partir de 1989 (Grégoire 2011 : 211). A la suite des plans d'ajustement structurels imposés par les Fonds monétaire international dans les

années 1990, la situation s'est rééquilibrée et l'importance de l'uranium a diminué. Cependant, la hausse de la demande en provenance de Chine, d'Inde et des Etats-Unis pourrait donner lieu à une nouvelle ruée vers l'uranium.

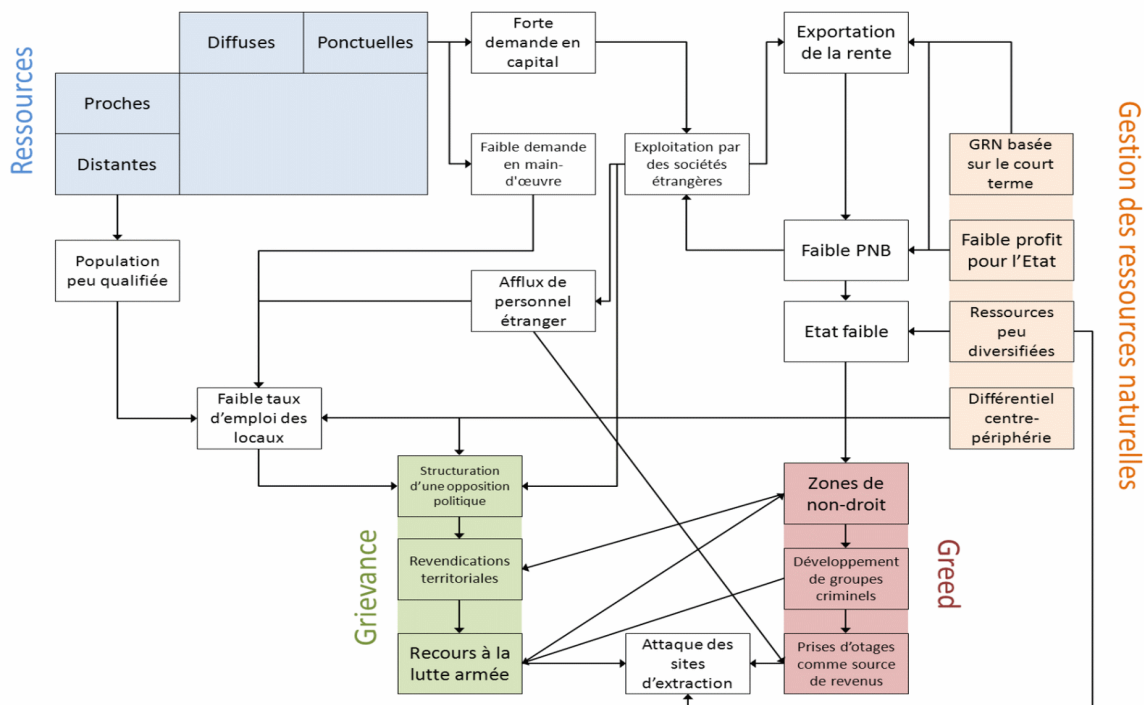


Figure 3 - Modèle général appliqué au cas précis de l'extraction de ressources minières. Ce n'est que la conjonction entre les caractéristiques intrinsèques des ressources naturelles et la manière avec laquelle celles-ci sont gérées qui peut déboucher sur une situation conflictuelle de type *greed* ou *grievance*.

Le faible besoin de main-d'œuvre des mines d'uranium couplée au fait que ces exploitations demandent du personnel qualifié a comme conséquence une faible génération d'emplois, l'afflux de travailleurs venus d'autres pays ou du sud du Niger et donc un maigre taux d'emploi des populations locales, en particulier les Touaregs. Ces populations vivent du pastoralisme et ont un mode de vie semi-nomade qui n'est pas compatible avec l'installation dans des cités minières. Par conséquent, les villes comme Arlit et Akouta sont assez vite devenues « noires » avec l'arrivée de travailleurs venus du sud du pays pour occuper les seulement 1.500 emplois générés par les mines de la SOMAIR et de la COMINAK (Grégoire 2011 : 212).

Ces ressources ponctuelles lointaines exploitées de manière inefficace en raison d'une GRN défaillante ont eu pour conséquence l'apparition de violences selon les mécanismes de grief et de prédation. Conformément au premier scénario, la conjonction entre l'importance relative des revenus de l'uranium, le faible taux d'emploi des Touaregs généré par cette industrie, les atteintes au

mode de vie pastoral de ces populations ainsi que la faiblesse des investissements nationaux dans la région ont eu pour conséquence la structuration des mécontentements des populations locales à l'encontre du gouvernement (Lacoste 2011 : 37). Par effet d'accumulation, les faibles revenus du Niger ne permettent pas à ce pays d'entretenir une force armée digne de ce nom. Avec seulement 5.300 hommes et très peu d'équipement moderne (Tisseron 2011 : 103), celle-ci est en pratique incapable de maintenir l'intégrité du pays face à des mouvements armés organisés. Par conséquent, si le grief est l'élément qui permet de structurer l'opposition des Touaregs au pouvoir central en raison de l'exploitation de l'uranium, les faibles revenus de l'Etat qui sont la conséquence d'une GRN déficiente autorisent les rebelles à recourir à la lutte armée dans la mesure où il ne s'agit pas d'une option suicidaire face à des troupes gouvernementales bien faibles. Enfin, d'un point de vue stratégique, puisque les mines d'uranium contribuent aux revenus de l'Etat, couper cet approvisionnement permet d'assurer aux rebelles un avantage sur leur opposant. Pour cette raison, les sites d'extraction de l'uranium constituent des enjeux sécuritaires dans la perspective d'un conflit cristallisé autour de ceux-ci. Selon le second scénario, celui de la prédation, la faiblesse du pouvoir central dans la région a pour conséquence la création de zones de non-droit propices au développement d'activités criminelles. La bande sub-saharienne et plus particulièrement le triangle frontalier Algérie - Mali - Niger est en effet une voie de passage bien connue pour les trafics en tous genres (Scheele 2011). Il s'agit en premier lieu du commerce du cannabis depuis le Maroc à destination du sud de l'Europe et du Moyen Orient (Julien 2011 : 127). Il y a aussi le trafic d'êtres humains, particulièrement intense à la frontière entre l'Algérie et le Mali (Bourgeot 2011 : 53) ainsi que celui des armes qui vient de connaître une explosion suite à la guerre en Libye et l'ouverture des dépôts de Kadhafi (Lacoste 2011 : 37). Dans une région du monde où les frontières nationales sont un concept abstrait, la police inexistante et les conditions de vie difficile, le profit tiré des activités criminelles est toujours bienvenu et bien peu risqué. Dès lors, en l'absence d'état de droit dans ces zones périphériques, les établissements miniers apparaissent comme des cibles faciles. Les opportunités vont du vol de véhicules des compagnies minières jusqu'à l'enlèvement du personnel étranger (Grégoire 2011 : 215).

Bien que les mécanismes de greed et grievance fonctionnent de manière distincte, il serait néanmoins faux d'en distinguer les acteurs. Dans les zones désertiques du Sahara, l'organisation traditionnelle tribale prévaut toujours (Mohamadou 2009 : 15). C'est sur cette base que se font les profits issus des divers trafics, mais c'est aussi par là que se structurent les revendications politiques. Ainsi, les rebelles Touaregs qui réclament une distribution plus favorable de la rente uranifère sont les mêmes qui escortent les 4x4 remplis de drogue et perçoivent la dîme sur tout ce qui se passe sur leur territoire (Julien 2011 : 139). La prédation des ressources est le mécanisme qui permet de financer la lutte armée structurée par le grief. Les deux scénarios sont donc liés et s'alimentent mutuel-

lement. C'est parce que les activités illicites fournissent des revenus aux rebelles que ceux-ci sont en mesure de mener la lutte armée. Cette rébellion a pour conséquence de diminuer encore plus l'emprise du pouvoir central dans la région et donc de permettre aux groupes criminels d'agir de manière encore plus sûre.

La comparaison des situations sécuritaires du Mali et du Niger à la fin 2012 permet encore de mettre en évidence l'importance de la nature des ressources et de la GRN pour comprendre pourquoi le Niger n'a pas sombré dans le chaos à la différence de son voisin malien à la suite des événements libyens de 2011. Puisque les mines d'uranium sont des ressources ponctuelles, les populations locales ont besoin de l'Etat pour les exploiter et transformer l'uranium en richesse actualisée. Or, une telle exploitation requiert des capitaux que le Niger doit capter à l'étranger en attirant des sociétés étrangères. Ces acteurs étrangers ne peuvent exploiter les mines si la sécurité n'est pas assurée près de celles-ci. Par conséquent, si l'insécurité règne dans la région productrice d'uranium, il n'est pas possible pour les populations locales d'espérer capter les revenus des mines. Le simple fait que l'uranium soit une ressource ponctuelle induit donc déjà une dynamique de coopération entre les locaux et le pouvoir central puisque la périphérie a besoin du centre pour l'exploiter, mais est capable de couper les vivres de l'Etat pour faire entendre ses revendications.

A l'inverse, dans le cas du Nord-Mali où il n'existe que très peu de ressources et aucun minéral de valeur, seuls les trafics offrent aux populations locales une opportunité de développement et d'enrichissement. Or, les activités illégales ne peuvent prospérer qu'en l'absence d'Etat de droit. Pour cette raison, il est rationnel que des acteurs périphériques décident de prendre les armes pour chasser le pouvoir central des zones périphériques. Dans ce cas, il n'existe pas de zone d'intérêt commun entre les rebelles éventuels et le gouvernement. Le fait que le Nord-Mali soit tombé dans le chaos au début de l'année 2012 tend à confirmer ce scénario. Dans le cas du Niger, malgré des frontières de plus en plus menacées, il n'y a aucun signe d'une reprise de l'activité insurrectionnelle.

## **Conclusion**

Ces quelques pages avaient pour objectif de construire un modèle capable de relier les caractéristiques des ressources naturelles à l'apparition de la violence au sein d'un pays. La première section a montré l'importance de distinguer les différents types de ressources étant donné leur influence variable sur l'émergence des conflits et sur le niveau d'élaboration d'une GRN équilibrée. La seconde partie a dégagé quelques caractéristiques importantes pour la conception d'une telle GRN et a montré les limites que peut rencontrer un Etat dans l'élaboration de sa propre politique d'exploitation des ressources naturelles. La troisième section a ensuite exposé les deux mécanismes principaux par lesquels la violence peut émerger des questions liées aux ressources. Enfin, dans la dernière partie, ces trois ensembles théoriques ont été combinés dans un bref survol de la question de l'uranium au Niger.

Dans tous les cas, il ne s'agit que d'une ébauche. Les caractéristiques d'une GRN idéale mériteraient d'être formalisées et supportées par des exemples concrets. Par ailleurs, l'étude de cas sur le Niger ne concerne qu'un seul type de ressource et ne s'aventure pas dans les méandres de l'évolution historique de la GRN nigérienne qui est d'ailleurs en pleine évolution. A titre d'exemple, depuis 2007, la Chine a fait irruption dans la production d'uranium au Niger avec la mise en chantier de la mine de Tegguida. L'arrivée de ce concurrent permettra à l'Etat nigérien de disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans ses négociations avec Areva et donc en principe de tirer plus de bénéfices de l'industrie uranifère.

Une étude plus approfondie des différents mécanismes mis en lumière dans cette note serait bienvenue pour formaliser davantage ce modèle. Il s'agit cependant d'un cadre d'analyse suffisamment général pour pouvoir être appliqué à n'importe quel pays dans lequel les ressources naturelles font l'objet d'une mobilisation politique pouvant aboutir à des situations sécuritaires problématiques.

### Références

- ASPINALL E., 2007, « The Construction of Grievance. Natural Resources and Identity in a Separatist Conflict », *Journal of Conflict Resolution*, 51 (6), 950-972.
- AUTY R., 2001, *Resource Abundance and Economic Development*, Oxford, Oxford University Press.
- BOURGEOIS A., 2011, « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote*, 142 (3), 42-77.
- BUHAUG H. & GATES S., 2002, « The Geography of Civil War », *Journal of Peace Research*, 39 (4), 417-433.
- BUHAUG H., 2010, « Dude, Where's My Conflict? LSG, Relative Strength, and the Location of Civil War », *Conflict Management and Peace Science*, 27 (2), 107-128.
- FEARON J., 2004, « Why Do Some Civil Wars Last so Much Longer Than Others? », *Journal of Peace Research*, 41 (3), 275-301.
- GLOBAL WITNESS, 2009, « *Faced With a Gun, What Can You Do?* » *War and the Militarization of Mining in Eastern Congo*, Londres, Global Witness.
- GRÉGOIRE E., 2011, « Niger : un Etat à forte teneur en Uranium », *Hérodote*, 142 (3), 206-225.
- HILSON G. & NYAME F., « Gold mining in Ghana's forest reserves: a report on the current debate », *Area*, 38 (2), 2006, 175-185.
- HURST C., 2010, *China's Rare Earth Elements Industry: What Can the West Learn?*, Washington, Institute for the Analysis of Global Security.
- JULIEN S., 2011, « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, 142 (3), 125-142.
- KUROWSKA X. & TALLIS B., 2009, « EU Border Assistance Mission: Beyond Border Monitoring? », *European Foreign Affairs Review*, 14 (1), 47-64.
- LACOSTE Y., 2011, « Sahara, perspectives et illusions géopolitiques », *Hérodote*, 142



(3), 12-41.

- LE BILLON P., 2001, « The Political Ecology of War: Natural Resources and Armed Conflicts », *Political Geography*, 20, 561-584.
- LE BILLON P., 2008, « Diamond Wars? Conflict Diamonds and Geographies of Resource Wars », *Annals of Association of American Geographers*, 98 (2), 345-372.
- MOHAMADOU A., 2009, *Décentralisation et pouvoir local au Niger*, Londres, International Institute for Environment and Development (Réussir la décentralisation. Dossier, 150).
- SAMBANIS N., 2002, « A Review of Recent Advances and Future Directions in the Quantitative Study on Civil War », *Defence and Peace Economics*, 13 (3), 215-243.
- SCHEELE J., 2011, « Circulations marchandes au Sahara : entre licite et illicite », *Hérodote*, 142 (3), 143-162.
- SEAMAN J., 2010, *Rare Earths and Clean Energy: Analyzing China's Upper Hand*, Paris / Bruxelles, Ifri.
- SHENG L., 2006, « China-ASEAN Cooperation Against Illicit Drugs From the Golden Triangle », *Asian Perspective*, 30 (2), 97-126.
- TISSERON A., 2011, « Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara », *Hérodote*, 142 (3), 98-107.





**Certificat en  
relations internationales  
et analyses des conflits**  
(CRI@C)

FORMATION CONTINUE

UCL

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

**Vous souhaitez  
maîtriser une grille  
d'analyse de la  
politique  
internationale et  
des conflits  
internationaux ?**

L'Université catholique de  
Louvain (Belgique)  
vous propose deux formations :

- > **Certificat en Relations  
internationales et analyse des  
conflits (4 cours)**
- > **Certificat en analyse  
géopolitique des puissances  
(4 cours)**

Entièrement en ligne et à distance (accessible 24h/24), avec dispositifs  
pédagogiques adaptés et tutorat individualisé  
Prochain démarrage en septembre

Conditions d'admission, informations et inscriptions :  
<http://www.criac.be>